

Année scolaire 2024/2025

N° de Séance : 3

## Procès-verbal du Conseil d'établissement Séance du 18 février 2025

La séance s'ouvre à 18h.

Il y a 17 membres présents, le quorum est donc atteint.

Mme Catherine Gatignol Edrey de l'APE est nommée secrétaire de séance.

### Vote

Les PV des CE du 22/10/2024 et du 04/12/2024 sont adoptés à l'unanimité (17 voix pour)

Déclaration liminaire de l'APE lue par le Président de l'APE M. Yannick Autret.

### 1/ Information générale, vie de l'établissement

1.1 Retour sur le processus de renouvellement d'homologation pour l'établissement à l'issue d'une enquête lourde sur documents (septembre 2024) et d'un audit sur site d'inspecteurs (IEN + IA-IPR, février 2025) ayant rencontré toutes les parties prenantes (représentants des personnels, des parents, des élèves) et instances (élus, conseil pédagogique, représentant des cycles à l'école élémentaire, CVL), visité l'établissement, et assisté à des séquences d'enseignement sur différents niveaux et dans différentes matières. Nous attendons le rapport sous six mois (recommandations, objectifs). Ce rapport, entre temps, est transmis à l'AEFE et au Ministère de l'Éducation Nationale. Les inspecteurs adresseront une synthèse qui sera rendue publique aux membres du Conseil d'établissement.

*+ Arrivée directrice école, 18 membres*

1.2 L'AEFE est en train de revoir le calendrier de recrutement des personnels détachés (cf. résidents) avec une anticipation assez importante (les personnels devront se positionner en avril 2025 pour la rentrée 2026), tous les personnels renouvelant leur détachement sont concernés.

1.3 Point sur le programme ADN-AEFE : ce dispositif est suspendu pour cette année 2024-2025, du fait de la restructuration de son pilotage. L'établissement a proposé aux familles un dispositif interne allégé, avec des contacts pris de façon directe. Vanessa Rafa, service civique, a effectué un travail remarquable sur ce dossier, avec pour objectifs 18 propositions (2 élèves par classe de seconde). Il y a eu 58 candidatures et finalement 28 départs ont été validés pour 13 destinations avec 13 conventions entre établissements. Le calendrier se construit. L'APE félicite l'engagement du LFB et espère le rétablissement du programme ADN-AEFE dès l'année prochaine.

1.4 Stage de 2<sup>nde</sup> : l'année dernière, l'établissement avait publié un appel pour recueillir des offres des entreprises auprès des parents. Ce sera encore le cas cette année. Ces offres seront publiées au mois de mai au CDI. Cette année un partenariat avec la Chambre de

commerce a été signé. Les entreprises qui proposent des stages seront systématiquement remerciées de leur initiative.

La période de stage est fixée du 10 au 20 juin 2025 avec une restitution orale la dernière semaine de juin. Une maquette de présentation du dispositif a été réalisée, elle est mise à disposition pour les entreprises françaises comme espagnoles. L'APE souligne que les documents préparés cette année ont permis de lever les questions tant pour les élèves que pour les entreprises françaises et espagnoles.

L'APE relaiera les communications sur ce sujet.

## 1.5 Calendrier des examens.

Les oraux du Bac français auront lieu plus tôt que les années précédentes, dans la première semaine du mois de juin. Il y aura une semaine très compliquée qui conjuguera les différents oraux : beaucoup de professeurs (une grosse majorité) vont être sollicités pour ces oraux, et cela entraînera des absences au niveau Collège.

L'APE propose d'organiser des ateliers style fresque du climat ou similaires au bénéfice des élèves touchés potentiellement par les absences.

Les prochaines séances du Conseil d'établissement vont devoir être déplacées : celui d'avril à la première semaine d'avril et celui de la mi-juin devra avoir lieu avant le 12 juin.

Question de Mme Caroline Soulat, représentante du personnel enseignant : la structure définitive sera-t-elle actée avant le 12 juin ? Le Proviseur répond que c'est l'objectif pour pouvoir préparer la rentrée. Il ajoute néanmoins que, pour d'autres sujets de finalisation de la préparation de rentrée, il est possible qu'un Conseil d'établissement supplémentaire doive être convoqué fin juin ou début juillet.

## 2. Préparation de rentrée : bilan d'étape des inscriptions (rentrée 2025) :

- 2.1. Légèrement au-dessus de l'année dernière si on considère les DPI payés et en cours. Si l'on considère seulement les DPI payés, un petit peu en dessous par rapport à la même période de l'année dernière. La semaine dernière ont eu lieu les portes ouvertes de la Maternelle. Plusieurs familles anglophones sont venues prendre des contacts. La TPS attire et devrait donc être complète.
- 2.2. A l'élémentaire, il y aura certainement la fermeture d'une classe de CE1 car la cohorte de CP qui monte est petite, et même quelques arrivées ne changeront pas la donne.
- 2.3. Même chose pour la STMG. Il y a une grosse communication sur cette classe pour la maintenir. On en connaîtra le résultat à l'issue de la campagne d'orientation et des conseils de classe de mars. Le Proviseur annonce qu'un opérateur privé français qui a une très grosse activité de BTS en France, envisage l'ouverture d'un BTS Commerce International à Barcelone dès la rentrée de septembre 2025. Il estime que c'est une perspective extrêmement intéressante.
- 2.4. La question des inscriptions ne suffit cependant pas à mesurer les effectifs et la structure : un autre point primordial est celui des départs. L'année précédente, des départs ont encore eu lieu après la rentrée scolaire, tout au long du mois de septembre, pour des raisons de mutations familiales ou encore de changement de système vers des écoles espagnoles pour des élèves de seconde et première. Dès la maternelle, les familles se renseignent sur la fin du parcours. Le problème majeur reste la reconnaissance des EDS pour la Selectividad. Le COCAC adjoint, M. Bertat, a rencontré au mois de janvier un membre de la Generalitat qui s'est engagé à trouver une solution.
- 2.5. Pour consolider le process d'inscription, le LFB a recruté Colombe Freynet (ancienne service civique sur mission « Centenaire », diplômée de communication et marketing)

pour une mission de six semaines : étude du process d'inscription pour l'améliorer, le rendre plus fluide et facile tant pour les familles que pour le service des inscriptions.

Pour rappel, il y a actuellement 2761 élèves au lieu de 2785 prévus par le budget pour la période janvier-juin 2025.

### 3. Calendrier scolaire 2025-2026

10 jours de vacances à la Toussaint et des vacances de Noël prolongées jusqu'au 7 janvier 2026 inclus ; une semaine en février et 2 semaines au printemps.

Pour compenser la longueur du dernier trimestre (Pâques étant très tôt en 2026), le proviseur souligne qu'il y aura 3 jours lors du 1er mai puis un pont de 4 jours du 23 au 26 mai à la Pentecôte. Cela permettra des respirations, notamment au primaire. Les représentants des personnels demandaient un jour supplémentaire au moment de la Pentecôte. L'inspectrice n'a pas accepté la demande de rajouter un jour au pont du 1er mai ou de la Pentecôte. Il y aura 174 jours travaillés. Les personnels s'étonnent du refus de l'IEN.

Vote sur l'adoption du calendrier scolaire

**13 votes pour**

**5 votes contre**

Le calendrier scolaire est adopté. Il nécessitera encore la validation de l'AEFE avant d'être officiel.

### 4. Convention avec l'ordre des enseignants de Catalogne

Cette convention manifeste la reconnaissance de la qualité de notre établissement par l'ordre des enseignants, et permet l'accès à des informations, des formations, à des contacts avec le réseau d'établissements signataires. Une opportunité de donner de la visibilité au LFB. La convention prévoit une adhésion de 500 € par an pendant 4 ans.

Vote pour avis sur la signature de la convention

**18 voix pour, adopté à l'unanimité**

### 5. Voyages scolaires 2024-2025

Le voyage à Londres de la section STMG est finalement plus cher que le montant initialement prévu, l'établissement propose que le prix soit maintenu pour les familles et que la différence soit compensée par l'établissement et le FSE. (pour rappel : coût pour les familles 750€/enfant)

Vote : le voyage est adopté à l'unanimité

Le voyage de Modélisation Euromad (1<sup>ère</sup> et Terminales) à Madrid du 19 au 22 mars s'élèvera à 550 euros par élève.

Vote : le voyage est adopté à l'unanimité

### 6. Questions diverses proposées par l'APE

1. Pertinence et possibilité d'ouvrir une section Bachibac et/ou d'un BFI bilingue.

Le Proviseur renvoie ces questions à son successeur...

- Le Bachibac français est validé par les Espagnols et le Bachibac espagnol validé par les Français. Il a existé une « section espagnole » (mais pas encore bachibac à l'époque) au LFB jusqu'en 1986.
- Le BFI Bilingue implique que tous les enseignements de la section (histoire-géographie, connaissance du monde, mais aussi l'approfondissement culturel et linguistique) soient dispensés en espagnol. Le BFI bilingue est mentionné dans l'accord culturel bilatéral, et donne droit aux deux diplômes baccalauréat et bachillerato. Le gouvernement espagnol a ses propres correcteurs. L'ambassade d'Espagne à Paris est réticente à ouvrir de nouvelles sections car cela leur coûte beaucoup. Toutes les nouvelles demandes ont été retoquées en 2024.

L'APE souligne que ces questions visent à lutter contre les départs en fin de 2<sup>nd</sup>e.

2. Partenariat avec des établissements du territoire français pour favoriser l'apprentissage du français. Le Proviseur souligne que des échanges linguistiques avec des établissements français ne sont pas évidents car nous sommes un lycée où les cours ont lieu en français (sauf cours de langue bien entendu). Il encourage l'APE à organiser des camps de vacances en France. Les professeurs de l'élémentaire font souvent des classes vertes du côté français de la frontière.
3. L'APE revient sur le dialogue autour de l'organisation du GODO qui prend de l'ampleur. Les parents ne sont pas contre le principe mais souligne l'importance de la sécurité des installations, des sorties de secours. L'impact du tournoi est d'environ 20 % de l'année scolaire, deux mois pleins.

Le Secrétaire général est favorable à la présence des représentants de parents lors des réunions d'organisation du tournoi, avec le Club de tennis et les forces de l'ordre. Cependant il rappelle que la Direction du lycée reste le seul interlocuteur du Club de tennis. La sécurité des élèves et des personnels est toujours au centre des préoccupations du lycée lors de ces échanges.

4. Concernant le projet immobilier (restauration), le LFB reste dans l'attente de la dernière évaluation du projet par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Le Proviseur clôt le Conseil d'établissement par la lecture d'un poème de Gérard de Nerval, Delfica (« Les Chimères »).

La séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance

Le Proviseur

## Déclaration Liminaire APE Conseil d'Établissement 18 février 2025

Nous aimerions placer cette déclaration liminaire sous le thème du bien vivre ensemble.

Un bien vivre ensemble qui englobe évidemment le bien vivre ensemble des enfants, mais aussi celui des adultes qui les entourent à l'école ainsi que celui des enfants et des adultes ensemble.

C'est ainsi aussi que nous rappelons notre attachement au respect de la règle commune par tout un chacun. Une vie collective apaisée repose sur le respect de la règle collective. Le règlement intérieur est voté par le conseil d'établissement où sont représentées toutes les parties prenantes de l'établissement : direction, professeurs du premier et second degré, personnel non enseignant, parents et élèves.

Parents et élèves sont, chaque année, amenés à lire attentivement et signer en toute conscience le règlement intérieur. Chacun peut s'y référer tout au long de l'année scolaire car il fait partie de l'agenda. Il constitue surtout une des composantes du contrat annuel que les familles -parents et élèves- passent avec l'école. Nous rappelons d'ailleurs régulièrement à des parents certains articles de ce règlement intérieur tout au long de l'année scolaire.

En tant que parents, nous nous engageons donc à le lire, à le respecter et à le faire respecter par nos enfants. C'est notre responsabilité y compris lorsque la sanction, corollaire de la règle, vient en rappeler l'importance pour le bien vivre ensemble.

Cela doit nous amener parfois, nous parents, à lutter contre notre tentation de vouloir protéger nos enfants de toute expérience négative à tout prix et à ne pas voir la réalité. La littérature en psychologie du développement pourtant ne cesse de rappeler à quel point il est important pour un enfant de savoir qu'il existe des limites, des règles et d'apprendre, avant que cela ne lui soit trop préjudiciable, que ses actes entraînent des conséquences et que grandir, c'est aussi apprendre à les assumer et reconnaître ses erreurs.

C'est donc une tâche difficile et compliquée que de montrer l'exemple. Nous en avons tous la responsabilité, aussi bien parents que l'ensemble des adultes au sein du LFB, et devons l'avoir présent à l'esprit dans nos relations avec nos enfants, vos élèves. En tant qu'éducateurs, vous êtes aussi un exemple pour eux et les attitudes de chacun conditionnent l'ambiance scolaire. Le respect des règles est essentiel mais toujours dans le respect de la personne.

Bien vivre ensemble, cela veut aussi dire vivre dans un environnement sécurisé.

Calle Bosch i Gimpera, 6-10 08034 Barcelona N.I.F.: G-58694605 932 525 706 [apebureau@apelfb.org](mailto:apebureau@apelfb.org) - [www.apelfb.org](http://www.apelfb.org)

C'est la raison pour laquelle que nous renouvelons, avec une certaine insistance depuis plusieurs années maintenant, la nécessaire sécurisation des abords de l'école maternelle.

C'est aussi pourquoi nous souhaitons retrouver le dialogue qui a longtemps prévalu entre l'établissement, les organisateurs du Godo et l'APE pour la sécurité des élèves lors du tournoi de tennis, qui depuis la fin du Covid, prend chaque année plus d'ampleur et draine toujours plus de public aux alentours de notre établissement. Rappelons que c'est ce dialogue transparent et collectif qui a permis la mise en place du dépose minute aux frais des organisateurs pendant toute la période de l'occupation de l'espace public par ce dernier.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Mr Pineda dans ses nouvelles fonctions de Directeur technique des études espagnoles et catalanes. Vous pouvez compter sur l'APE pour relayer entre autres les informations sur les enjeux d'orientation auprès des familles et vous soutenir dans vos projets à destination de nos enfants.

Merci de votre attention et que chacun profite des prochains jours de vacances pour se ressourcer.

Calle Bosch i Gimpera, 6-10 08034 Barcelona N.I.F.: G-58694605 932 525 706 [apebureau@apelFB.org](mailto:apebureau@apelFB.org) - [www.apelFB.org](http://www.apelFB.org)